RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Georges Brassens
Montastruc-la-Conseillère

Le principal adjoint

Affaire suivie par :
Emmanuel ROBERT
Principal adjoint
Tél : 05-34-26-54-20
Mél : Emmanuel-Yves-E.Robert@ac-toulouse.fr

321 Route de Paulhac
31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Montastruc la Conseillère, le 18 janvier 2022

Le principal adjoint

aux

Parents d'élèves de 3e

Objet : calendrier des certifications et examens blancs de la période de mars-avril 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans les pages suivantes les modalités des certifications obligatoires et examens blancs pour les élèves de 3ème pour la période de mars-avril 2022.

Celles-ci se dérouleront selon le calendrier suivant :

- **Mardi 15 mars : ASSR niveau 2 (voir page 2) ;**
- **Vendredi 18 mars après-midi : oral de restitution du stage d'observation en entreprise (communication à venir par les enseignants) ;**
- **Semaine du 28 mars au 1er avril (voir planning page 3) : passation d'Ev@langue en anglais (certification en langue) ;**
- **Semaine du 4 au 8 avril (voir planning page 4) : passation de la certification PIX (certification des compétences numériques) ;**
- **Lundi 11 et mardi 12 avril (voir page 6) : entrainement aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet (DNB), dit « brevet blanc ».**

En souhaitant toute la réussite possible à vos enfants dans ces différentes épreuves, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'équipe de Direction,
Le Principal adjoint
Emmanuel ROBERT

ASSR de niveau 2

L'éducation à la sécurité routière se construit tout au long de la vie et le collège y joue un rôle essentiel. La préparation des ASSR constitue l'un des moyens de former les élèves à un comportement responsable dans l'espace routier.

La possession de l'ASSR de niveau 2 ou de l'ASR est obligatoire pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire (Code de la route, R221-5) et au BSR (Brevet de sécurité routière).

Cette année, la préparation et la passation vont se faire dans le cadre de l'éducation morale et civique (EMC), les enseignants d'histoire-géographie-éducation morale et civique pourront, à travers leurs enseignements, sensibiliser et accompagner cette démarche.

Les professeurs principaux seront eux aussi investis dans la démarche et pourront, notamment dans le cadre des heures de vie de classe, y travailler avec les élèves.

Enfin, comme tous les ans, les assistants d'éducation se mobiliseront pour permettre aux élèves de s'entrainer pendant les heures d'étude.

Votre enfant va être présenté(e) aux **épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)** de niveau 2 **le mardi 15 mars 2022**, comme tous les élèves de 3e. Afin qu'il puisse s'y préparer, **le Conseil Départemental de Haute Garonne lui a offert un code de la route en classe de 5e**. Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que votre enfant l'a conservé (l'établissement ne peut pas en fournir un autre) et en fait bon usage pour être prêt pour cette épreuve. De plus, le ministère de l'Education nationale a mis en ligne un site d'entrainement à l'adresse suivante :

http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/

Nous vous recommandons de laisser votre enfant s'entrainer aux épreuves sur ce site. Si vous ne disposez pas d'une connexion internet, votre enfant peut se présenter à la vie scolaire pendant ses heures de permanence pour demander à avoir accès à un ordinateur pour s'entrainer aux épreuves.

Planning de passage ASSR2				
MARDI 15 MARS 2022	3ème1	16h00	S. 21	M. Bienvenu
	3ème2	8h30	S. 22	Mme Gonzalez
	3ème3	10h30	S. 21	M. Bienvenu
	3ème4	9h30	S. 4	Mme Gandou + M. Robert
	3ème5	16h00	S. 7	M. Teste
	3ème6	13h00	S. 21	M. Bienvenu
Rattrapage 3e : jeudi 7 avril à 13h15 salle 22 (M. ROBERT)				

Ev@langue anglais

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met en œuvre un plan d'action, dit « Plan langues vivantes », dont l'objectif est que les élèves maîtrisent mieux les langues étrangères grâce à une politique volontariste et coordonnée. Dans ce cadre est créé un test de positionnement numérique en anglais en classe de troisième, « Ev@lang collège ».

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais 100 % en ligne, conçu par France Éducation international (FEI), organisme expert en matière de certification linguistique et opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Il est composé de questions à choix multiples : un support, une seule question par support et 4 choix de réponse dont une seule bonne réponse.

Il est entièrement en anglais : supports de compréhension, questions, choix de réponses et consignes.

Ce test adaptatif a une durée variable en fonction du niveau de compétence de l'élève (30 minutes en moyenne).

Il est anonyme et respecte en tous points les principes du règlement général sur la protection des données personnelles.

Les différentes épreuves du test permettent de positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) en compréhension de l'oral et en compréhension de l'écrit. Les connaissances linguistiques des élèves sont également testées : grammaire et lexique.

À l'issue du test, une fiche de résultats faisant apparaître un niveau global et un niveau de maîtrise sur l'échelle du CECRL, par activité langagière et en grammaire et lexique, est délivrée à chaque élève.

L'enjeu de cette reconnaissance du niveau des élèves est multiple :

- les encourager et leur permettre de progresser ;
- proposer un outil de pilotage national et académique de la discipline ;
- permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'outils de suivi des apprentissages.

La passation du test est organisée dans chaque établissement. Les élèves scolarisés en classe de troisième dans l'établissement passeront le test la semaine du 28 mars au 1er avril (voir planning ci-dessous) en salle informatique. La passation se fera en ligne via une plateforme numérique dévolue à cet usage.

Classe	Date et horaires
301	**Lundi 28 mars – 11h30-12h30 – Mme Rossi**
302	**Lundi 28 mars – 10h30-11h30 – Mme Frayssinet**
303	**Vendredi 1er avril – 9h30-10h30 – Mme Rossi**
304	**Lundi 28 mars – 15h00-16h00 – Mme Perrin**
305	**Lundi 28 mars – 9h30-10h30 – Mme Rossi**
306	**Vendredi 1er avril – 10h30-11h30 – Mme Frayssinet**

La passation du test ne requiert pas de préparation particulière en cours d'anglais hormis une présentation de la plateforme et du déroulement du test.

Certification numérique PIX

Qu'est-ce que PIX ?
PIX est une plateforme de certification par le service public d'un niveau de compétences dans le numérique. Cette certification est reconnue sur le marché de l'emploi et peut d'ailleurs être passée hors de l'école. Compte tenu de l'évolution rapide des technologies, cette certification est valable trois ans. Pour la plupart des élèves, elle devra donc être renouvelée en classe de Terminale (avec un niveau de maitrise de compétences supérieur en fonction des progrès de chacun).

A quoi la plateforme PIX sert-elle ? Comment développer ses compétences ?
La plateforme PIX permet d'abord d'évaluer ses compétences et de les développer par des sessions PIX créées par les formateurs (les enseignants dans notre cas). Ceux-ci créent des « campagnes » (d'entrainement et évaluation) en invitant leurs élèves à s'y rendre via l'ENT (grâce au médiacentre de l'ENT – identifiants ENT) où les élèves doivent se connecter grâce à leur compte PIX. La connexion via l'ENT est à privilégier. En cas de problème de connexion via le médiacentre, se rapprocher du professeur principal de la classe. L'auteur de la campagne fournit à ses élèves l'identifiant de la campagne qu'il a créé pour eux.
Les compétences peuvent aussi être développées en autonomie (hors « campagne ») en cliquant sur la competence dans la page où sont indiqués les niveaux de competence actuels.

La certification PIX
En classe de 3ème, les élèves passent un « examen » appelé « certification PIX ». Ils recevront une convocation et se rendront en salle informatique (salle 26), se connecteront à la campagne de certification créée ce jour-là (penser à prendre ses **codes réseaux** + **ses codes ENT**) et essaieront de valider leur certification PIX. Cette campagne de certification est individualisée et créée par la plateforme selon le niveau de maîtrise des compétences TICE acquis lors des campagnes précédentes.
Il est donc important de ne pas essayer d'atteindre artificiellement un niveau trop élevé lors des campagnes d'entrainement car celles-ci déterminent le niveau qui sera demandé aux candidats lors de la campagne de certification : si la différence est trop grande et que le candidat n'arrive pas à répondre aux questions de la campagne de certification, il n'obtient pas sa certification. Le degré de maîtrise final de chaque compétence est indiqué dans le document de certification qui sera fourni après validation par un jury. Il est donc vivement recommandé que les parents ne répondent pas à la place de leurs enfants lors des « entrainements en autonomie » car celui-ci risque de ne pas savoir reproduire le niveau alors atteint lorsqu'il sera seul pour la campagne de certification. Mais ils peuvent les accompagner et les aider à développer leurs compétences par eux-mêmes. Les élèves sont aussi invités à utiliser toutes les ressources du numérique pour développer leurs compétences (internet, logiciels « libres » comme Libre Office...)
Ce qui est recherché, c'est moins une « maîtrise de spécialiste » dans de certains domaines qu'une culture générale du numérique permettant de couvrir la plupart des besoins en la matière d'un élève puis d'un adulte, à la fois dans le monde de l'école/du travail que de sa vie de citoyen.
Pour être « certifiable », un candidat doit avoir fait des entrainements ayant mobilisé au moins 5 compétences au total. Il faut donc que le futur candidat se soit positionné sur « au moins 5 compétences positionnées ».
Nous vous invitons aussi à consulter la vidéo mise en ligne sur la page d'accueil de l'ENT du collège (en accès libre), menu de droite : « informations PIX ».

Domaines et compétences PIX

Les compétences numériques sont organisées dans PIX en 5 domaines pour 16 compétences. Les 5 domaines sont :

Domaines	Compétences
Informations et données	*- Mener une recherche et une veille d'information* *- Gérer les données* *- Traiter des données*
Communication et collaboration	*- Interagir* *- Partager et publier* *- Collaborer* *- S'insérer dans le monde numérique*
Création de contenu	*- Développer des documents textuels* *- Développer des documents multimédias* *- Adapter les documents*
Protection et sécurité	*- Sécuriser l'environnement numérique* *- Protéger les données personnelles et la vie privée* *- Protéger la santé, le bien-être et l'environnement*
Environnement numérique	*- Résoudre des problèmes techniques* *- Construire un environnement numérique*

Pour le détail et le descriptif de chaque compétence, nous vous invitons à consulter le document « Thèmes et sujets PIX » sur le site ENT rubrique « informations PIX » de la page d'accueil.

Certification

Votre enfant élève en classe de 3ème passera à partir du lundi 4 avril 2022 (voir ci-dessous) la certification PIX destinée à attester de son niveau de maîtrise en compétences numériques (pour rappel les documents d'informations sur PIX sont toujours la page d'accueil de l'ENT du collège dans la rubrique « informations PIX » à droite de l'écran).

Une campagne est encore accessible à tous les élèves qui ne l'ont pas terminée : la campagne « parcours de rentrée » (code GPFPEW364).

Les élèves doivent accéder à leur compte PIX depuis l'ENT, rubrique « Ressources » / « Médiacentre » / PIX.

Le menu certification permet à votre enfant de savoir s'il est certifiable (onglet « certification »), c'est-à-dire s'il peut passer les épreuves de la certification. Depuis notre espace de contrôle, nous n'avons pas accès au niveau des élèves (et donc s'ils sont certifiables). Aussi nous vous remercions de demander à votre enfant de se connecter à son compte PIX via le mediacentre de l'ENT et de vérifier s'il est certifiable

S'il n'est pas certifiable, incitez-le à avancer les campagnes nécessaires pour être certifiable (5 compétences au niveau 1). Il peut aussi cliquer sur la liste des compétences qu'il a déjà commencées à évaluer pour répondre à des questions pour progresser dans la maîtrise de ces compétences pour atteindre au moins le niveau 1.

Le jour de l'examen, un candidat qui n'est pas certifiable ne pourra pas techniquement accéder à la campagne de certification…

Classe	Date de l'épreuve
301	**Vendredi 8 avril – 10h30-12h30**
302	**Mercredi 6 avril – 8h30-10h30**
303	**Vendredi 8 avril – 13h00-15h00**
304	**Lundi 4 avril – 10h30-12h30**
305	**Mardi 5 avril – 10h30-12h30**
306	**Mardi 5 avril – 13h00-15h00**

“Brevet blanc”

L’entrainement aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet (DNB) de la session 2022 aura lieu les lundi 11 et mardi 12 avril 2022 selon le planning suivant :

Horaires	Lundi 11 avril	Mardi 12 avril
Matin	**- Français période 1** **A – Questions et réécriture** 8h25-9h35 (tiers temps : 8h25-10h00) **B – Dictée** 9h35-9h55 (tiers temps : 10h00-10h25) *Pause de 10 mn* **- Français période 2** **Rédaction** 10h05-11h35 (tiers temps : 10h35-12h35)	**- Histoire/géographie/EMC** **8h25-10h25** **(tiers temps : 8h25-11h05)** ***Pause de 10 mn*** **- Sciences/technologie** **10h35-11h35** **(tiers temps : 11h15-12h35)**
Après-midi	**- Mathématiques** **14h00-16h00** **(tiers temps : 14h00-16h40)**	

Les cours du lundi 11 avril de 11h30 à 14h00 et de 16h00 à 17h00 et du mardi 12 avril de 11h30 à 12h30 et de 13h00 à 14h00 sont annulés pour les élèves de 3e. Les cours reprendront le mardi 12 avril à 14h00 selon l’emploi du temps habituel.

La présence de votre enfant est obligatoire. En cas d’absence seul le cas de force majeure (santé, situation de famille grave) sera recevable.

Aucun élève ne sera autorisé à quitter la salle d’examen avant la fin de l’épreuve (sauf cas de force majeure).

Une convocation sera distribuée une semaine avant le brevet blanc. La convocation devra être apportée les jours des épreuves. Sur cette convocation figurera aussi la possibilité pour vous d’autoriser pour votre enfant la sortie de l’établissement à la fin de l’horaire réglementaire des épreuves le lundi (lundi 11 avril à 16h00).

Une pièce d’identité (carte nationale d’identité ou passeport) sera exigée le jour des épreuves : assurez-vous qu’il en ait bien une ce jour-là. *Notre exigence à ce sujet a pour but de nous assurer que votre enfant aura bien une pièce d’identité pour les épreuves officielles du Diplôme National du Brevet : par ailleurs, nous vous recommandons également de vous assurer de la date de validité de la pièce d’identité de votre enfant pour les futures épreuves du Baccalauréat dans deux ans (l’extension de validité ne s’applique pas aux mineurs et les délais en Mairie sont longs pour en obtenir une nouvelle CNI ou un passeport).*

Pour cette session, afin d’entrainer les élèves à remplir correctement des copies d’examen, l’épreuve de français sera composée sur des copies officielles d’examen qui seront anonymisées[1] (nous ne pouvons pas le faire pour l’ensemble des épreuves en raison de notre stock limité de copies d’examen et du nombre important d’épreuves dans le format actuel du brevet). **Prévoir donc aussi plusieurs copies doubles grands carreaux** et du brouillon.

Les élèves apporteront leur matériel, **aucun échange de matériel ne sera possible** :

[1] *Anonymisées* : terme utilisé par les services d’examn signifiant qu’une copie est rendue anonyme de manière réversible (à la différence d’anonymer où cela est définitif).

- stylos de quatre couleurs : bleu, noir, rouge, vert. Stylo et cartouches de rechange, effaceur.

- crayons de couleurs (à voir avec les professeurs d'histoire géographie avant le jour de l'épreuve)

- règle, compas, équerre, rapporteur.

- 1 calculatrice « collège ».

- 1 dictionnaire (autorisé uniquement pour l'épreuve de rédaction – il est interdit pour les autres épreuves – y compris l'épreuve des « questions » en français) – Le dictionnaire ne sera pas fourni par le CDI en cas d'oubli.

Les cartables et affaires personnelles seront stockés à proximité du bureau de la salle d'examen, de fait votre enfant devra prendre en début d'épreuve uniquement le matériel dont il a besoin pour produire ses réponses. Les trousses et sous-chemises ne sont pas autorisées.

Les téléphones portables et montres connectées sont rigoureusement interdits lors des épreuves et ne peuvent pas servir de montre ou calculette. Ils seront conservés éteints dans les sacs. Comme à l'examen, le seul fait de garder son téléphone portable sur soi constitue « une intention de fraude ».